

La lettre de votre Maire Lamia Bensarsa Reda



Juin 2025 // **L'actualité de votre quartier**

L'année scolaire touche à sa fin. Elle a été riche en événements et en rencontres. Fêtes et rendez-vous citoyens nous ont permis d'échanger sur la vie à Juvisy et de mieux faire avancer les projets de notre ville. Avant l'été, je tenais à vous informer des principaux chantiers en cours.

Depuis presque deux ans, des travaux préparent l'arrivée du tramway T7 jusqu'à la gare de Juvisy. Ces travaux gênent nos déplacements, mais ils transformeront durablement la Nationale 7. Cet axe routier deviendra un quartier plus agréable à vivre et le centre-ville sera mieux desservi. Nous nous sommes battus pendant des années pour que ce projet respecte notre environnement et l'identité de notre ville. Grâce au soutien de l'État et de la région Île-de-France, nous avançons enfin dans le bon sens. La tâche n'est pas simple, et nous faisons de la protection de nos arbres, espaces verts et de notre patrimoine historique (Observatoire Flammarion) la priorité de chaque étape du chantier.

Compte tenu de l'importance majeure de l'arrivée du T7 à Juvisy, et si vous souhaitez en savoir plus, rendez-vous

**le mercredi 11 juin à 19h30
à l'Espace Jean Lurçat**

pour un conseil municipal extraordinaire ouvert au public. Avec la majorité municipale et les techniciens du projet, nous ferons part de l'ensemble des avancées positives que nous avons obtenues.

En compensation de ce chantier, je peux déjà vous annoncer que la région Île-de-France prendra à sa charge une partie significative du coût des travaux de la réouverture de la rivière de l'Orge en centre-ville. Ce chantier écologique d'ampleur, lancé officiellement le 30 avril dernier, a été initié par la Ville et les ingénieurs du Syndicat de l'Orge. Parce que dans le domaine de l'écologie, seuls les actes comptent, Juvisy redeviendra véritablement "Juvisy-sur-Orge" !

La réouverture de la rivière c'est :

- ✓ Le prolongement de la promenade de l'Orge.
- ✓ Le renforcement de la qualité écologique du cours d'eau.
- ✓ La plantation de 90 arbres.
- ✓ La création d'espaces verts, d'îlots de fraîcheur et le retour de la nature en ville.
- ✓ L'abaissement du niveau de l'eau en cas de crue.
- ✓ La désartificialisation des sols.

Ce projet structurant pour l'avenir de notre ville et sa qualité de vie est rendu possible par la bonne gestion de nos finances communales qui nous permettent d'investir, de continuer à moderniser le service public municipal **et même de baisser d'un point le taux de la taxe foncière qui était resté stable**

depuis 10 ans. Concrètement, cette baisse est un bouclier de pouvoir d'achat pour compenser l'inflation annuelle de la valeur des logements.

"Nous nous sommes battus pendant des années pour que ce projet de prolongement du tramway T7 respecte notre environnement et l'identité de notre ville"



Dans votre quartier, la bonne gestion des finances publiques locales, c'est :

- ✔ La rénovation de l'aire de jeux Lucie Aubrac.
- ✔ L'amélioration du quai Jean-Pierre Timbaud.
- ✔ La requalification de l'espace vert longeant la ZAC des Bords-de-Seine.
- ✔ Le rachat et la démolition des friches 78 et 80 rue Argeliès pour lutter contre les trafics.

- ✔ Le soutien à nos associations et clubs sportifs à hauteur d'un demi-million d'euros.

Cet engagement de protéger notre cadre de vie et de projeter Juvisy dans l'avenir nous a également conduits à modifier notre Plan Local de l'Urbanisme (PLU). Nous avons décidé de nous saisir de cet outil qui est un puissant levier d'action et de protection.

Comment le PLU préserve votre quartier et améliore son cadre de vie ?

Alors que les modifications de nos documents d'urbanisme sont en train de s'achever, il me semblait opportun de vous présenter la synthèse des mesures protectrices adoptées pour préserver la qualité de vie dans votre quartier.

Le vote du conseil municipal sécurise plusieurs aspects :

- ▶ **Les parcs et squares sont sanctuarisés** : on ne peut pas y construire, et le parc Argeliès sera agrandi jusqu'à la gare.
- ▶ La division des pavillons pour créer des logements insalubres est strictement interdite
- ▶ Des plantations de **végétaux en pleine terre sont obligatoires** dans toute nouvelle construction.
- ▶ **Un plan de pistes cyclables** pour relier les quartiers progressivement et en concertation, notamment pour la réalisation du Réseau Vélo Île-de-France (réseau cyclable régional) et de l'élargissement du pont de Draveil pour les vélos.



La Ville a répondu à ses obligations légales et aux impératifs écologiques en développant de nouveaux logements à proximité de la gare. Aujourd'hui, les mesures mises en place permettent de concilier la préservation de l'habitat ancien avec la construction de logements de qualité, la création de nouveaux espaces verts et l'aménagement d'espaces publics plus agréables (comme l'élargissement des trottoirs). Ces efforts se concentrent notamment dans le quartier de l'Entre-deux-voies, marqué jusqu'à présent par un habitat dégradé, mais aussi demain à la rue de Draveil qui doit bénéficier d'un véritable renouveau.

Enfin, comme toujours notre équipe se tient à l'écoute des habitants lors des comités de quartier. Des rencontres de rue se tiennent également à votre demande pour régler les problèmes de tous ordres (gestion de la vitesse excessive et du stationnement par exemple).

trompettiste Ibrahim Maalouf qui sera accompagné de ses musiciens pour un spectacle musical familial et féérique.

Je vous remercie pour votre engagement et pour votre confiance, et au plaisir de vous retrouver très vite.

J'aurais plaisir à vous retrouver à la **Fête de la ville**, samedi 14 juin à partir de 19h dans le parc de la mairie. Cette année, nous accueillons le

*Très sincèrement
Jamia Bentaha Reda*

IBRAHIM MAALOUF ©Yann Orhan

